

edito

Le CAP Filière Ovins, en tant que véritable projet de filière échelonné sur 4 années, axe l'une de ses ambitions autour de l'accompagnement des éleveurs ovins dans le développement de leur exploitation. Cela se traduit par la mise en place d'aides directes aux projets d'investissements pour la **modernisation des exploitations agricoles** ainsi que la **gestion des risques climatiques**.

Nous avons ici à cœur de vous rappeler qu'il est possible de déposer jusqu'à 2 dossiers avec une prise en charge pouvant atteindre 50 % du coût global de votre projet. Ces dossiers peuvent être :

1 DOSSIER
**CAPEX MODERNISATION DES
EXPLOITATIONS AGRICOLES**
(entre 5 000 € et 12 500 € HT)

+

1 DOSSIER
**SIAP MODERNISATION
DES EXPLOITATIONS
AGRICOLES**
(entre 12 000 € et
90 000 € HT)

OU

1 DOSSIER
**SIAP RISQUES
CLIMATIQUES**
(entre 12 500 € et
90 000 € HT)

Les modalités de dépôts variant en fonction du type de dossier, nous vous invitons vivement à consulter [le site du CAP Filière Ovins](#) pour plus d'informations. Cela vous permettra aussi de retrouver le détails des **conditions d'éligibilités** pour ces aides aux investissements productifs.

Sachez que d'autres dispositifs d'accompagnement existent en région Centre-Val de Loire. Pour plus d'informations, [cliquez ici](#) ou [ici](#)

Éloi CANON et Louis Xavier De Laage, Co-Présidents du Comité de filière du CAP Ovins

CONTACT

En cas de questions,
vous pouvez contacter
Cécile Piquemal,
co-animatrice du
CAP Filière Ovins à la
Chambre d'agriculture
de Centre-Val de Loire.

[ACTU]

FCO : comment prévenir au mieux la nouvelle circulation de FC08 ?

Depuis début août 2023, des cas cliniques de Fièvre Catarrhale Ovine sérotype 8 (FC08) sont à nouveau fortement apparus dans le Sud du Massif central. En prévention, en plus des mesures de biosécurité lors du transport des animaux et de la participation à des rassemblements, l'usage de la vaccination est recommandé et peut permettre de diminuer les symptômes et réduire la propagation du virus au sein du troupeau. A ce jour, le vaccin BTVPur a démontré son efficacité en laboratoire contre la nouvelle souche du sérotype 8 de la FCO (étude ANSES 2023). D'autres études sont en cours pour les vaccins sur le marché. Concernant son utilisation et s'agissant d'un acte volontaire, l'éleveur peut vacciner directement ses animaux dans la mesure où le vaccin est disponible auprès des vétérinaires. Dans le cadre de rassemblements ou d'exports, l'acte doit être effectué par un vétérinaire sanitaire. Il est recommandé de vacciner les béliers en priorité. Pour le BTVPur, deux injections sous cutanées sont nécessaires avec une installation de l'immunité 21 jours après la primo-vaccination et la durée de l'immunité est d'un an. Il convient cependant d'éviter de vacciner les brebis pendant la période de lutte (15 jours avant et 3 semaines après la mise au bélier ou l'insémination). Le coût de la vaccination dépend des choix et organisations des cabinets vétérinaires.

De manière générale, il est surtout important de surveiller l'état général et le comportement des animaux pour réagir au plus vite avec son vétérinaire. Pour plus d'informations, consulter les actualités de GDS France <https://www.gdsfrance.org/fievre-catarrhale-ovine-s8/> et du site GDS Centre. <https://www.gdscentre-valdeloire.fr/actualites/>

C'EST DE SAISON

Les soins aux jeunes agneaux

Selon une étude réalisée en élevages il y a une dizaine d'années, 20 % de la mortalité des agneaux avant 60 jours sont directement liés à une maladie infectieuse : colibacillose, pasteurellose, arthrite... La protection colostrale, la qualité de l'ambiance dans les bergeries et le respect des règles d'hygiène restent des moyens efficaces pour les prévenir. Le colostrum fournit les anticorps et la flore digestive. Une bonne ventilation favorise l'entrée d'air sans courant d'air au niveau des animaux puis sa sortie en éliminant l'ammoniac, l'eau et la poussière. Par ailleurs, le respect de la surface d'aire paillée associé à un paillage régulier et abondant joue également un rôle de premier plan : une litière humide favorise le développement de bactéries. La désinfection du nombril le plus tôt possible après la naissance et de la boucle avant sa pose sur une oreille sèche limitent les arthrites. Enfin, des vaccins sont commercialisés pour la plupart de ces pathologies.



Éleveurs de brebis en Centre-Val de Loire



Rendez-vous sur notre page Facebook @OvinsCVL



[ASTUCES]

Un système de marquage des agneaux

Réalisé à l'aide de crayons marqueurs, ce système permet d'identifier les agneaux qui fréquentent le nourrisseur sélectif lorsqu'ils sont à l'herbe avec leurs mères. Il facilite leur transition alimentaire lors de la rentrée en bergerie. Cette astuce a été proposée par Anouk Ondet (63) au concours du Berger Futé de TechOvin 2023 et a reçu le prix des visiteurs. Retrouvez la vidéo [ici](#)



[CAP OVIN ET VOUS]

Diminuer ses coûts de production

Le replay du webinaire du 18 décembre 2023 réalisé dans le cadre du Cap Filière Ovins est disponible. Vous y trouverez des pistes pour, entre autres, alléger les charges alimentaires. A voir [ici](#)



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

LES WEBINAIRES DU CAP OVINS POUR VOUS INFORMER

Le 30 avril 2024 de 11h à 12h

Des aides spécifiques à la région Centre-Val de Loire auxquelles vous avez droit

Les 6 décembre 2024 de 11h à 12h

Des pistes pour améliorer le bilan carbone des élevages ovins

Rédacteurs

Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO) avec la collaboration des techniciens ovins de la région Centre-Val de Loire : Aurégane Graffagnino (GDS Centre), Elise Hommet (chambre d'agriculture 36), Marie Mauchosse (Alysé), Cécile Piquemal (Chambre d'agriculture du Centre-Val de Loire), Bruno Rollet (CELMAR), Coline Uscaïn (SICAREV Coop).

Création et réalisation : Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire

Nous contacter : Cecile Piquemal, Chambre d'agriculture de Centre-Val de Loire tel : 06 69 49 10 58

www.centre.chambagri.fr/ / www.idele.fr



LES CHIFFRES CLÉS

Le Centre-Val de Loire au salon de l'agriculture à Paris

31 c'est le nombre de prix décrochés par les éleveurs ovins en 2024 (Berrichon du Cher, Suffolk, Southdown) auxquels il faut ajouter les 3 lauréats du Challenge National Racial de la race Solognote

39 c'est le nombre de prix décrochés en 2023 (Berrichon du Cher, Suffolk, Southdown, Ile de France et Mouton Vendéen)